

Commission de bibliothèque et de lecture

Compte-rendu de la réunion du 1er juillet 1999 à Nice Mont-Gros

Présents : G. Berthomieu, J. Colin, B. Chauvineau, R. Feldman, J. Gay, C. L'hostis

Rappel de l'ordre du jour

1. Commission de bibliothèque et de lecture
2. Conditions de prêt des ouvrages
3. Bilan fonds ancien du site de Nice
4. Plan pluriformation des bibliothèques
5. Participation financière aux bases de données de l'UNSA
6. Achat d'ouvrages et reliures
7. Soldes crédits abonnements 1999
8. Texte

Documents de travail distribués : 1. Synthèse enquête Physics abstract ou INSPEC – 2. Bilan fonds ancien du 30/06/1999

1. Commission de Bibliothèque et de lecture

La Commission de Bibliothèque et de lecture, fusion du Comité de bibliothèque et du Comité de lecture, sera composée d'un président, des responsables des bibliothèques de chaque site et de deux représentants par départements scientifiques. Elle se réunira 4 fois par an.

2. Conditions de prêt des ouvrages

a) le "fonds nouveau"

La durée du prêt des ouvrages est fixée à 1 an pour le personnel permanent de l'OCA et à 1 mois pour les étudiants et visiteurs, renouvelable après retour effectif des documents.

Le quota de livres pouvant être empruntés simultanément est fixé à 20.

b) le "fonds ancien"

Le prêt des ouvrages du fonds ancien est réservé au personnel permanent de l'OCA. Les ouvrages peuvent être empruntés pour une durée de 2 mois après demande motivée auprès du Directeur adjoint pour la Recherche et le conseil scientifique, Jean Gay.

3. Bilan fonds ancien du site de Nice

Un bilan chiffré de l'état physique du fonds ancien a été remis aux membres de la Commission (cf. annexe). Des travaux sont nécessaires pour assurer la conservation du fonds. Ils feront l'objet d'une demande particulière dans le cadre du Plan pluriformation des bibliothèques. La question de la désinfection et de l'entretien des locaux sera soumise au Directeur du site et à la Commission d'hygiène et de sécurité.

Le catalogue informatisé du fonds ancien sera consultable sur le web en accès réservé.

4. Plan pluriformation des bibliothèques

Le Plan pluriformation des bibliothèques doit être formalisé dans un document avant le 20 juillet 1999. Il mentionnera les crédits nécessaires pour la bonne marche des bibliothèques, les travaux de rénovation du site de Nice et d'extension du site de Grasse ainsi que les besoins particuliers (reliure des périodiques, conservation du fonds ancien).

En complément des travaux de rénovation du site de Nice, il faudrait prévoir le changement du mobilier vétuste (chaises) et une protection intérieure ou extérieure contre le soleil.

5. Participation financière aux bases de données de l'UNSA

La Bibliothèque Universitaire de Nice Sophia Antipolis, section science, nous accorde gratuitement un accès à plusieurs bases de données. Michaël Hug, responsable de la documentation électronique, souhaite savoir si on veut conserver l'accès à l'INSPEC en participant à son financement. Les chercheurs de l'OCA sont favorables au remplacement de Physics abstracts version papier par l'INSPEC sous réserve que le prix soit inférieur à la version papier, que l'accès ne soit pas interrompu pendant les vacances d'été et à fortiori dans les années futures. Certains voudraient également avoir accès à la base MATHSCINET. Il est nécessaire de prendre contact avec les responsables de la BUNSA pour connaître les conditions éventuelles de participation.

6. Achat d'ouvrages et reliures

La Commission écarte trois demandes d'ouvrages :

- Saporta Gilbert : Probabilités, analyse de données et statistiques (1 exemplaire à Grasse)
- Brahe Tycho : Exercice de l'astronomie rénovée. Livre 1 (intérêt secondaire pour le demandeur),
- Brahe Tycho : Progymnasmata : sur des phénomènes plus récents du monde éthéré. livre second (intérêt secondaire pour le demandeur).

La sélection des ouvrages aura lieu 4 fois par an au lieu de 2.

Tous les livres achetés sur des crédits d'équipe appartiennent au fonds patrimonial de l'OCA. Ils doivent être enregistrés à la bibliothèque et sont soumis aux mêmes règles d'emprunt que les autres. Les Départements scientifiques devront envoyer aux bibliothécaires la liste des livres commandés sur leurs crédits.

S'agissant de la reliure, Jean Gay considère qu'elle est indispensable à la conservation du fonds patrimonial. Il estime qu'il est nécessaire d'estimer le nombre de volumes à relier pour combler le retard enregistré ce jour en ce qui concerne les abonnements principaux.

7. Soldes crédits abonnements 1999

L'état de facturation des abonnements 1999 laisse présager un léger solde positif qui pourrait être utilisé pour combler les lacunes de 1998 de 3 revues : *Astronomischen Nachrichten*, *MNASSA* et *Pour la science*.

8. Texto

R. Feldman n'est pas satisfaite du logiciel Texto qu'elle trouve trop compliqué à utiliser. Elle souhaiterait le remplacer par un autre logiciel documentaire. Ce remplacement n'est pas envisagé pour l'instant car il remettrait en cause la mise en commun des fonds documentaires des 2 bibliothèques.

Compte-rendu rédigé par C. L'Hostis le 05/07/1999

BILAN FONDS ANCIEN (FONDS ANTERIEUR OU EGAL A 1945) (30/06/99)

A / ETAT PHYSIQUE DU FONDS : BILAN CHIFFRE

1/ Etat de l'inventaire :

Nombre de titres entré à l'inventaire au 24/06/99 = 1943 (2733 volumes) dont

- documents du 17^{ème} siècle = 5 titres
- documents du 18^{ème} siècle = 48 titres
- documents du 19^{ème} siècle = 1001 titres
- documents du 20^{ème} siècle = 895 titres

(rmq : différence de 6 titres à cheval sur 2 siècles)

Nombre de volumes perdus : 36 (cela concerne 20 titres) + environ 760 planches de cartes célestes

- documents du 18^{ème} siècle = 1 vol perdu
- documents du 19^{ème} siècle = 14 vol. perdus
- documents du 20^{ème} siècle = 21 vol. perdus (dont 11 vol. de catalogues d'étoiles)

2/ Etat de conservation du fonds**a / Dégradations dues à l'environnement**• **l'humidité :**

Le fonds ancien est conservé dans un *environnement inadapté*. Le taux d'humidité relative est supérieur à la norme qui est de 50%. Il en résulte des dégradations :

- sur 2733 volumes, 1061 présentent des *taches brunes* ce qui représente en pourcentage 39 % du fonds. Ces taches sont localisées essentiellement sur la tranche des livres, les premières pages et les planches mais pour certains documents cela va bien au delà : 179 documents présentent des taches disparates réparties sur l'ensemble des pages. Pour 74 documents l'étendue des taches va même jusqu'à compromettre la lisibilité de ceux-ci. *Si la composition du papier des ouvrages semble expliquer en grande partie ce phénomène, le taux d'humidité élevé l'amplifie.* Outre les taches brunes, on constate des traces de moisissures et des documents gonflés.
- Un autre problème concerne les documents reliés au moyen d'agrafes (87) : 39 sont détériorés par la rouille.

• **Les insectes :**

27 documents présentent des trous suspects. 20 sont dus aux insectes et l'origine des 7 autres est sans doute liée à l'acidité du papier qui les rend très friables. 1 document est entièrement attaqué par des insectes, le "Traité philosophique d'astronomie populaire" d'Auguste Comte (cote A 1759).

b) Dégradation dues à l'usure du temps

- Coutures cassées : 91 volumes
- Plats et/ou dos détachés : 120 volumes
- Feuilles volantes : 69 volumes
- Couvertures manquantes : 43 volumes

c) Etat des reliures et conditionnement des documents• **La reliure**

- Reliure en mauvais état : 52 volumes,
- Livres brochés : 706 volumes : en général, toutes les couvertures de papier sont en mauvais états (manquantes, déchirées) et les livres sont déformés par le poids du papier.

- **Les cartes photographiques du ciel :**

46 jeux de cartes photographiques du ciel, composés chacun de 180 planches sont provisoirement rangées dans des cartons d'emballage et boîtes d'archives de format A3. Ce conditionnement est inadapté à leur conservation à long terme.

e) autre remarque : 221 volumes sont partiellement ouverts.

3/ Sécurité des locaux

Les 3 portes d'accès au fonds ancien n'assurent pas efficacement la protection du fonds (paroi en verre, serrure faussée).

Le récolement et l'enregistrement informatique du fonds ancien ont permis d'identifier certains problèmes. Des travaux sont nécessaires pour assurer la conservation du fonds.